

Naissance de la grande entreprise 1830-1880	Affirmation et apogée de la grande entreprise 1880-1980	Restructuration et retour en force de la TGE de 1980 à aujourd'hui
<p>▪ <b>EMANCIPATION DE L'ENTREPRISE DU CORPS SOCIAL</b></p> <p>- Corps social début du XIXème siècle encore marqué par le droit coutumier et les traditions héritées de l'avant 1800.</p> <p>- <b>Concentration des entreprises</b> de plus en plus forte pour faire face à la hausse générale des <b>COÛTS de production à partir de 1830-1850</b> : concentration inédite de masses de travailleurs et de machines. Anonymisation des relations hiérarchiques et dépossession lente de la force de négociation des travailleurs, à savoir leur savoir-faire en raison de la mécanisation toujours plus poussée du travail.</p> <p>- <b>Evolution du statut juridique des entreprises et transformation de leur mode de financement.</b> Même si le statut d'entreprise familiale demeure ultra majoritaire en Europe jusqu'en 1945 car les grandes familles des dynasties industrielles refusent de perdre la réalité du pouvoir au sein de leur société (Schneider, Krupp, de Wendel...), le statut juridique de l'entreprise est révolutionné par la naissance de la Société Anonyme qui permet une levée de capitaux sans précédent, souvent nécessaire avec la hausse général des coûts. <b>Conséquence : entrée massive des banques d'affaire qui s'affirment dans le financement des entreprises au cœur des révolutions industrielles.</b> Le patrimoine de l'entrepreneur-innovateur ne suffit plus pour financer des innovations d'emblée coûteuses à partir des années 1840-1860. La figure de l'entrepreneur-innovateur résiste mais tend progressivement à être remplacée par des équipes d'ingénieurs en raison de la complexité scientifique des innovations dès le début de la 2<sup>ème</sup> Révolution industrielle (vers 1870).</p> <p>- <b>Localisation géographique nouvelle</b> des entreprises sur deux impératifs : bassins de main d'œuvre et sources énergétiques (charbon, eau). Les entreprises se délocalisent des lieux traditionnels de la production contribuant à leur émancipation du corps social traditionnel dont l'influence sur l'entreprise décroît.</p> <p>- <b>BUREAUCRATISATION</b> des entreprises : instauration de REGLES FORMELLES, écrites, universelles et pensées comme acceptées par tous ceux qui doivent les suivre car les règles ont pour seule finalité l'optimisation du fonctionnement de l'entreprise. Fin d'un fonctionnement de type coutumier, traditionnel que l'on retrouve dans le fonctionnement du corps social.</p> <p>▪ <b>NAISSANCE DE LA CLASSE OUVRIERE</b></p> <p>- <b>De 1800 à 1830 : des classes ouvrières.</b> Autoprotection instaurée uniquement au sein d'une élite ouvrière héritée de l'avant 1800 fondée sur l'importance du savoir-faire. Autoprotection sous la forme de caisses d'entraide financées par les salariés. Refus de cette élite ouvrière d'être solidaire d'avec des travailleurs de plus en plus nombreux issus de l'exode rural, analphabètes, apolitisés et encore pétris des fonctionnements coutumiers du corps social. L'élite ouvrière les accuse de casser le marché du travail en acceptant des salaires très bas. En raison d'un contrat de travail individuel et démuné de toute protection, cad de la protection traditionnel du corps social qu'ils ont quitté pour la grande entreprise ou de la protection des caisses de solidarité instaurées par l'élite ouvrière, ces nouveaux travailleurs n'ont pas d'autre choix que d'accepter de très bas salaires pour éviter l'indigence. Les ouvriers sont soumis à une forme traditionnelle de protection, le <b>paternalisme</b>, pour leur protection. Conséquence : l'exploitation des femmes et des enfants symbolise ce premier « capitalisme sauvage » (M. Debussy).</p> <p>- <b>A partir de 1830 : naissance de la classe ouvrière.</b> Face à l'affirmation du machinisme, les ouvriers qualifiés comprennent que leur pouvoir de négociation s'étiolle + nombre de membres cotisants insuffisants pour remplir les caisses de solidarité qui connaissent des difficultés financières. Conséquence : décision de l'élite ouvrière d'encadrer les nouveaux travailleurs issus de l'exode rural : politisation, alphabétisation et fédération sur un thème commun : la lutte contre la précarité de leur condition. Piliers des revendications : hausse des salaires + durée du travail + amélioration des conditions de travail. Nature de la mobilisation : grèves illégales (droit de grève quasi inexistant en Europe) brisées par la force (intervention des forces</p>	<p>▪ <b>ACCELERATION DE LA CONCENTRATION DE LA GRANDE ENTREPRISE : VOLONTE DE CONSTITUER UN MONOPOLE AFIN DE SE SOUSTRAIRE A LA LOI DU MARCHÉ</b> (concurrence source de déstabilisation permanente pour l'entreprise).</p> <p>- Concentration verticale, horizontale, conglomérale puis financière.</p> <p>- Stratégie d'alliance entre les TGE (entente, cartels, trusts)</p> <p>- Lente prise de conscience par les pouvoirs politiques du danger que font peser les concentrations et les alliances des TGE. Décision de légiférer pour maintenir la concurrentialité des marchés mais nombreuses réticences à faire appliquer les lois anti-concentrations (anti-trusts) pour éviter de pénaliser les champions nationaux qui évoluent dans un environnement concurrentiel de plus en plus mondialisé.</p> <p>▪ <b>GOVERNANCE MANAGERIALE ET FINANCEMENT</b></p> <p>- <b>Dissociation de la fonction de propriétaire et de gestionnaire.</b> En raison d'un actionariat encore très dispersé (A. Chandler), les gestionnaires placés à la tête de la direction des entreprises mènent la stratégie industrielle. L'objectif est de pérenniser l'entreprise sur le marché en dégagant un profit qui vise à satisfaire l'ensemble des parties prenantes (propriétaires et salariés) : logique du « satisficing ». La maximisation du profit s'inscrit dans une logique industrielle et non financière.</p> <p>- Financement par épargne préalable de 1880 aux années 1945 puis par endettement auprès des bc pour bénéficier de l'effet de levier d'endettement positif. Financement par endettement après 1945 rendu possible car fin de la contrainte métallique (abandon de l'étalon-or sauf pour le dollar) et réglementation stricte des marchés financiers. Conséquence : création exogène de monnaie, donc totalement pilotée par les BC.</p> <p>▪ <b>POURSUITE DE LA BUREAUCRATISATION DES TGE QUI ENTRAINE UNE TERTIARISATION DE LA POPULATION ACTIVE ET LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE CATEGORIE : LES EMPLOYES.</b></p> <p>- Les banques, les sociétés de chemin de fer et du secteur sidérurgique/métallurgiques puis les grands magasins créent des métiers liés aux services au sein de leur entreprise + essor des emplois dans la fonction publique avec le développement de l'Etat (loi de Wagner), puis de l'Etat social et surtout de l'Etat providence entre 1945 et 1980.</p> <p>- Apparition des « employés » : issus de milieu modeste, urbains, ils se distinguent de l'ouvrier par l'absence de relation directe à la matière et un niveau de qualification supérieure (maîtrise notamment de la langue). Souci de distinction sociale par rapport à la classe ouvrière ; imitation des normes de la bourgeoisie à laquelle l'employé aspire. Jusqu'en 1945, le statut d'employé est recherché, synonyme d'ascension sociale. On parle de bourgeoisies mineures. Après 1945, le triomphe de la TGE concentrée et bureaucratisée entraîne l'explosion quantitative des employés au sein des entreprises. Le statut d'employé se normalise et est marqué par une déqualification par rapport à l'avant 1945. Forte féminisation du statut de l'employé.</p> <p>- D'autres catégories sociales apparaissent avec l'essor des services privés et publics : salariés du privé (ingénieurs, employés) + salariés du public (fonctionnaires, hauts fonctionnaires) + professions indépendantes (santé, justice, finance, petit commerce, « intellectuelles » (journalisme, artistes etc.)).</p> <p>▪ <b>NAISSANCE DU SOCIALISME SCIENTIFIQUE ET AFFIRMATION DE LA LUTTE DES CLASSES DANS LE MILIEU OUVRIER DE L'INDUSTRIE</b></p> <p>- Succès des thèses marxistes qui offrent une alternative forte au capitalisme libéral. Théorie de l'exploitation des ouvriers par les capitalistes. Logique de la</p>	<p>▪ <b>1980- 2000 : DIFFICULTES DES TGE ET RESTRUCTURATION SANS PRECEDENT POUR RESTAURER LEUR PROFITABILITE.</b></p> <p>- Causes : essoufflement du modèle de croissance des TG (fordisme) + concurrence de plus en plus forte des émergents sur les secteurs hérités des révolutions industrielles + bureaucratisation désormais source non plus d'efficacité mais de pesanteur administrative rendant impossible une adaptation rapide à un environnement de plus en plus concurrentiel et changeant.</p> <p>- Nécessité d'assurer une reconversion de la production des TGE vers du haut de gamme en intégrant les services pour accroître la VA = volonté de <b>développer une industrie tertiariée</b>. Problème : impossible de financer la reconversion par l'endettement avec crédit bancaire en raison d'un changement de politique des BC qui luttent contre l'inflation structurelle.</p> <p>- <b>Décision d'ouvrir le capital des TGE aux groupes d'investisseurs institutionnels et aux banques commerciales restructurées. Passage d'une gouvernance managériale à une gouvernance actionnariale</b> : les groupes d'investisseurs réaffirment leurs droits de propriété pour conduire la stratégie de l'entreprise face à des managers accusés de mauvaise gestion. Ce retour en force des investisseurs s'explique par la libéralisation des marchés financiers et la dérèglementation des acteurs de la finance et de la banque. Nouvel objectif de l'entreprise : la maximisation du profit dans une logique financière. Il faut que la valorisation boursière de l'entreprise soit la plus forte et la plus rapide possible afin d'assurer la plus forte rentabilité des investissements effectués par les actionnaires.</p> <p>- Conséquences : recentrage sur le cœur de métier de la TGE + externalisation des métiers jugés périphériques entraînant l'explosion des PME spécialisées dans les « services aux entreprises » avec lesquelles elles travaillent dans une relation de sous-traitance + fragmentation de la chaîne de production en tirant partie des avantages comparatifs proposés par les différents territoires avec une mondialisation économique et financière qui explose (NDIT). Déclin des filiales-relais au profit des contrats reliant la TGE à des sociétés de sous-traitance installées dans les différents pays.</p> <p>▪ <b>RETOUR EN FORCE DES PME mais dépendance envers les TGE pour leur majorité.</b></p> <p>- La majorité des PME qui apparaissent à partir des années 1980 sont liées à l'essaimage des TGE.</p> <p>- Minorité de PME portent cependant la 3<sup>ème</sup> RI (TIC) et la 4<sup>ème</sup> RI (NTIC). Dans les années 1980, naissances de start-up qui s'approprient les nouvelles technologies alors que les TGE sont en pleine restructuration. Ces PME portent la 3<sup>ème</sup> RI et réussissent pour certaines à devenir des TGE (Apple, Capgemini, Cisco ...). A partir des années 2000, ce type de « success-story » apparaît plus difficile : des PME peuvent toujours bouleverser le marché mais elles devront affronter des stratégies de représailles des TGE qui les empêcheront de se développer. Les marchés que se partagent les TGE sont désormais très fortement oligopolistiques. Donc, les PME à succès sont souvent rachetées ou intégrées aux TGE. Certaines réussissent à se pérenniser en restant des PME et travaillent en partenariat avec les TGE lorsqu'elles ont un savoir-faire unique dont la TGE n'a besoin que ponctuellement.</p> <p>- Le retour en force des PME est également culturel. Le corps social montre un capital de sympathie important pour les PME : reconnaissance des qualités du travailleur, atténuation des relations hiérarchiques, fin de l'anonymat des salariés, proximité géographique et d'avec le client etc. Les atouts des PME sont surtout le savoir-faire, la flexibilité et la proximité. Les</p>

<p>de l'ordre) à la demande du patronat. Rapports sociaux de plus en plus conflictuels. La conscience ouvrière se forge en grande partie dans des luttes ouvrières de plus en plus dures.</p> <p>▪ <b>LENTE PRISE DE CONSCIENCE PAR LES ELITES DE LA « QUESTION OUVRIERE »</b></p> <p>- Importance des réformateurs sociaux entre 1800 et 1850. Elites sociales qui dénoncent les méfaits de la Révolution industrielle et la naissance de la grande entreprise sur les ouvriers. Prise de conscience qu'à la «question sociale » s'est substituée une « question ouvrière », cad une pauvreté spécifique qui frappe les ouvriers nés de la RI.</p> <p>- Faiblesse des réformateurs sociaux : raisonnement passéiste, emprunté aux philosophes du XVIIIème siècle ; propositions alternatives au capitalisme industriel et financier né de la RI peu porteuses car volonté de revenir à des productions souvent artisanales, en petites communautés, en milieu rural. Ces propositions ne permettent pas de mobiliser les nouvelles masses ouvrières de plus en plus nombreuses, localisées dans les banlieues de villes qui ne cessent de grossir (transition urbaine).</p>	<p>révolution prolétarienne pour aboutir à une collectivisation des moyens de production, l'abolition de l'Etat et la suppression de la monnaie.</p> <p>- Accélération de la conscience de classe au sein des ouvriers. Durcissement de la lutte ouvrière. Apogée de la classe ouvrière entre 1944 et 1963 (qui marque le début de son déclin).</p> <p>- Déclin puis éclatement de la classe ouvrière à partir du milieu des années 1960 jusqu'aux années 1980 suite aux profondes mutations structurelles de l'offre et de la demande. Essoufflement puis fin du compromis fordiste ; début de la domination des « cols blancs » sur les « cols bleus » en raison de la moyennisation de la société ; concurrence mondialisée entraînant de nouvelles stratégies des TGE avec une délocalisation progressive des chaînes de production (OST) dans les émergents (filiales et/ou sous-traitance). Eclatement de la classe ouvrière en trois pôles (promotionnel, traditionnel, en perdition).</p> <p>▪ <b>NAISSANCE DE L'ETAT SOCIAL OUVRIER EN 1880 ET DE L'ETAT PROVIDENCE EN 1945.</b></p> <p>-Naissance de l'Etat social ouvrier en Allemagne en 1880. Bismarck, chancelier conservateur, comprend la nécessité d'institutionnaliser la solidarité construite par la classe ouvrière de la grande industrie. Révolution culturelle depuis l'affirmation de la RI : reconnaissance des effets négatifs du capitalisme industriel libéral sur une catégorie de travailleurs : les ouvriers de la grande industrie. Conséquence : fin du paternalisme avec l'affirmation d'un dialogue rendu obligatoire entre les partenaires sociaux (représentants syndicaux des ouvriers et des associations patronales) pour gérer des caisses de protection co-financées par des prélèvements sur les salaires des ouvriers et sur les profits de l'entreprise. Prolongement de cette reconnaissance ouvrière par l'affirmation des partis politiques de gauche qui portent dans les Parlements les revendications ouvrières. Naissance d'une connotation réformiste ou ouvrière du syndicalisme en Europe en fonction de la reconnaissance plus ou moins précoce du droit de grève, du droit syndical et de l'adoption de l'Etat social ouvrier en adaptant le modèle bismarckien.</p> <p>- Naissance de l'Etat providence en 1945. L'Etat quitte son statut d'Etat gendarme (sécurité, monnaie, justice) pour mener un rôle actif dans l'économie sous la forme de mesures budgétaires et monétaires et dans le social en instaurant une protection de l'individu à travers une solidarité collective. Extension de la protection à tous les individus salariés (et non plus seulement aux ouvriers des grandes entreprises) posant le problème du statut des travailleurs indépendants. <b>Apogée des législations sociales en faveur des travailleurs, symbole du réencastrement de l'entreprise au sein du corps social.</b> La très forte croissance des Trente Glorieuses + entrée dans la consommation de masse y compris des catégories populaires apaisent considérablement les tensions idéologiques héritées du XIXème siècle. Pour la majorité des sociologues, la notion même de « classe sociale » est discréditée.</p>	<p>fragilités reposent sur les difficultés de financement et la visibilité politique de leurs difficultés.</p> <p>▪ <b>AMBITION DE L'ENTREPRISE A CONDUIRE UNE REFORMATION DU CORPS SOCIAL POUR QU'IL REPONDE A SES NOUVEAUX IMPERATIFS DE FLEXIBILITE ET DE COMPETITIVITE</b></p> <p>-Entreprise confrontée à un environnement instable et concurrentiel. Nécessité de faire preuve d'adaptation permanente. Volonté de transformer le corps social pour que la future main d'œuvre soit prédisposée culturellement à intégrer ses impératifs. Exploitation par l'entreprise d'une certaine crise ou redéfinition des institutions traditionnelles (Etat, famille, religion, école) pour obtenir la transformation du corps social.</p> <p>- Théories néolibérales légitiment cette action de réformation menée par l'entreprise. Attaques de l'Etat providence depuis les années 1980 accusé de pénaliser le capitalisme libéral en raison de réglementations toujours trop contraignantes, d'une législation salariale trop protectrice (rigidités du marché du travail) et trop coûteuse (effet d'éviction par rapport au pouvoir d'achat du consommateur et à la capacité d'investissement des entreprises en raison d'un poids trop lourd des prélèvements obligatoires), d'une protection sociale infantilissante (passage d'un système assurantiel à un système assistanciel dans lequel se complairait l'individu). Volonté de passer à des systèmes assuranciel privés.</p>
--	---	---